



Groupe Rassemblement National

Conseil municipal du 4 mars 2019

Délibération n°2019-017 : Réhabilitation 138 logements rue des Papillons.

Intervention de Michel Chassier

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir les bailleurs sociaux entreprendre des travaux de réhabilitation dans des quartiers hors du périmètre du Plan de Rénovation Urbaine, dont nous avons toujours critiqué la délimitation.

Des opérations sont désormais programmées à la Quinière, aux Cornillettes, maintenant en Vienne et c'est très bien.

Je voudrais en profiter pour alerter également sur l'état du parc locatif privé, notamment dans le bâti ancien.

Nous avons déjà eu le cas de situations de péril rue Robert Houdin ou rue du Bourg Saint Jean, mais en dehors de ces cas extrêmes il existe aussi des logements indignes voire insalubre.

Je sais que les services d'hygiène ont été saisis récemment pour un logement dans le quartier Saint Nicolas, nous aimerions savoir quelle suites la ville peut donner dans de telles situations.

Nous aimerions également savoir s'il existe un recensement à jour des logements indignes ou insalubres et connaître les chiffres.

C'est en effet un paradoxe que nous avons maintes fois signalé : il a été décidé de démolir des immeubles en bon état général, construits parfois à la fin des années 70, et qui auraient pu être simplement réhabilités si nécessaire, alors que des immeubles plus anciens du parc social étaient laissés en l'état, sans parler du parc privé.